



Bonjour à toi cher lecteur !

Avant de commencer :

Ce journal est nouveau dans le collège et il doit paraître tous les mois.

Si tu as envie de nous rejoindre, viens nous voir ou présente-toi au cdi.

Si tu as aimé, n'hésite pas à nous en faire part.

Voici la petite équipe :

Ronan Fauvel : Intervieweur à l'écrit.

Antoine Gagnaire : Rédacteur en chef.

Maxence Bermond : Intervieweur à l'oral.

Hugo Bohard : Recherche des images.

Héléna Louarn : Dessinatrice.

Amandine lemeunier- Blanc : Dessinatrice et rédactrice de rubriques.

Petit mot de l'APE :

L'APE réunit des parents pour organiser des manifestations plusieurs fois dans l'année, afin de récolter de l'argent pour les collégiens (sorties scolaires, voyages, instruments de musique...)

N'hésitez pas à nous faire parvenir des idées ou avis sur la boîte mail :

Infoparentflaubert@gmail.com



Le harcèlement moral à l'école.

C'est quoi ?

Le harcèlement moral, c'est une attitude d'une personne envers une autre qui nuit aux conditions de vie et de travail de l'autre en l'insultant, en répandant des rumeurs, des gestes et autres comportements agressifs.

Qu'est-ce que le harceleur risque :

Le harceleur risque :

- Jusqu'à 2 ans d'emprisonnement et 30 000 euros d'amende pour les adultes.
- Pour les mineurs de plus de 13 ans : 6 mois de prison et 7 500 euros d'amende en cas d'harcèlement moral sans circonstances aggravantes.
- 1 an de prison et 7 500 euros d'amende s'il y a une circonstance aggravante.
- 18 mois de prison et 7 500 euros d'amende avec deux circonstances aggravantes.
- Et si le harceleur a moins de 13 ans, il peut avoir recours à des

mesures ou des sanctions éducatives.

Mais il y a des solutions :

Il y a des solutions comme :

- En parler à tes parents.
- Contacter les numéros verts comme le 3020 le numéro où tu peux te confier si tu es harcelé et que tu n'as personne à qui parler.
- En parler au collège (professeur, surveillant, CPE et chef d'établissement)
- Ou alors à un de tes amis à qui tu fais confiance.
- Essayer au maximum d'éviter le harceleur.
- Assister à des cours d'auto défenses verbales.

Les travaux au collège

Interview de Madame Francès

Quels sont les avancées des travaux ?

La salle Gabro (salle polyvalente) est en pleine avancée :



- La charpente a été montée mais il reste à faire la toiture.

Les autres choses prévues pour les travaux sont :

- La fermeture du passage entre les deux bâtiments,
- Les élèves qui iront en EPS passeront à l'angle de la salle de science et vie de la terre de Monsieur Gastin.
- L'électricité va être refaite.
- Les alarmes de sécurité vont être reliées entre les deux bâtiments.
- Le préau dans la cour sera rabaissé.
- Et le cdi sera transféré dans la salle polyvalente.

Dans combien de temps la partie en travaux sera terminée ?

Elle sera terminée au mois de juin et sera fonctionnelle au mois de septembre.

Merci à toute l'équipe et à madame Francès de leur participation !